

# Synthèse

**L**e BTP a un poids particulièrement important dans l'économie corse. Ce secteur a en effet connu une forte croissance dans la première décennie des années 2000, portée notamment par une demande soutenue de logements collectifs et des dépenses publiques élevées. Cependant, bien que moins impacté par la crise qui touche le secteur sur le continent depuis 2009, le marché ralentit à partir de 2010. Cela se traduit progressivement par des pertes d'emplois et une détérioration de la rentabilité économique des entreprises. Dans ce contexte, l'emploi salarié reste très masculin, fortement ouvrier et se caractérise par une main-d'œuvre étrangère importante, originaire de plus en plus d'Europe, en majorité du Portugal. Pourtant, les emplois du secteur sont plus stables que dans le reste de l'économie, très saisonnière. Mais, compte tenu de la structure du tissu productif sur l'île (moins d'emplois qualifiés et de grandes entreprises), les salaires de la construction sont plus faibles qu'en France de province. Le secteur compte également de nombreux non-salariés, en lien notamment avec le succès du statut d'auto-entrepreneur, particulièrement élevé dans la région. Enfin, les plus fortes conséquences de la dégradation dans le BTP sont visibles chez les demandeurs d'emploi qui ont plus que triplé depuis fin 2008.

Magali Bonnefont, Insee

## Le BTP, un des piliers de l'économie corse

Avec 6 200 établissements en 2015, le bâtiment et travaux publics est un secteur particulièrement important dans l'économie corse. Il génère 10 % de la valeur ajoutée régionale et emploie 10 600 personnes soit 17 % des salariés de l'île. Ainsi, la région est la première de France pour le poids du bâtiment dans le système productif.

Le gros œuvre a une place particulière dans le BTP insulaire. Il est surreprésenté dans les établissements (+ 15 points par rapport à la moyenne de province) et dans l'emploi (+ 27 points) au détriment du second œuvre. Dans la région, le gros œuvre emploie un salarié sur deux du secteur, dont 90 % dans des entreprises de maçonnerie générale. Les travaux publics se situent au même niveau que sur le continent.

Comme dans les autres régions provinciales, sept établissements sur dix du BTP n'ont pas de salarié. Cependant, en Corse, seuls 52 % des salariés travaillent dans des établissements de 10 salariés ou plus contre 64 % en France de province. Les établissements sans salarié sont particulièrement nombreux dans le second œuvre (78 %) alors que les grands établissements sont plus fréquents dans les travaux publics (24 %).

## La croissance des années 2000 stoppée à partir de 2010

Le poids important du BTP dans l'économie insulaire est en grande partie lié à la forte croissance qu'a connu le secteur depuis le début des années 2000. En effet, en 2003, la part du BTP dans les établissements et dans la valeur ajoutée était proche de la moyenne nationale. Elle était néanmoins déjà plus importante dans l'emploi (+ 6 points). Or, depuis 2003, le nombre d'établissements sur

l'île n'a cessé de croître (+ 6,9 % par an), sous l'effet du dynamisme des créations d'entreprises dans le secteur. Parallèlement, l'emploi s'y est développé à un rythme de 3 % par an, supérieur à la France de province et au reste de l'économie marchande régionale. Et, à ce socle d'emploi salarié, sont venues progressivement s'ajouter d'autres formes d'emplois : 1 900 salariés détachés et une quarantaine d'équivalents temps plein en intérim.

Depuis sa création en 2009, l'auto-entreprise, une nouvelle forme d'entrepreneuriat, rencontre un succès particulièrement fort sur l'île : 53 % des créateurs d'entreprises du BTP choisissent ce statut lors de leur installation. Cela favorise la croissance et la transformation du tissu productif : les activités du second œuvre, plus adaptées à ce statut, deviennent plus fréquentes, les établissements sans salarié et les emplois non-salariés plus nombreux.

Cependant, après 2010, la croissance s'essouffle. Les créations d'entreprises ralentissent et l'emploi salarié devient atone. Il diminue même à partir de 2013. La crise que connaît le secteur est cependant moins accentuée que sur le continent où l'emploi salarié du BTP recule dès début 2009, de 2,2 % en moyenne chaque année. Dans la région, les grands établissements (10 salariés ou plus) et les travaux publics résistent mieux, mais la croissance de leur emploi est également stoppée respectivement à partir de 2013 et 2014.

## Une forte demande de logements neufs et des dépenses publiques importantes

Le dynamisme du BTP a largement été porté par le marché des logements neufs. En effet, la demande potentielle de logements est importante sur l'île : la forte croissance de la population combinée à la baisse du nombre

moyen de personnes par ménage d'une part et le développement des résidences secondaires en lien avec l'orientation touristique de l'économie d'autre part soutiennent une demande de logements nouveaux.

Ainsi, les autorisations de construire augmentent fortement jusqu'en 2010 avant de connaître une réduction de leur volume annuel. Les mises en chantier suivent de manière décalée, avec une croissance marquée, notamment entre 2002 et 2007, puis ralentissent en 2013. Ce recul concerne particulièrement les logements collectifs qui constituent aujourd'hui la majorité des constructions neuves.

Les constructions de locaux, plus marginales, sont toutefois soutenues par les besoins en bâtiments publics et en commerces. À côté de la construction, le marché de la rénovation, pourtant potentiellement important grâce aux incitations législatives et fiscales pour les économies d'énergie d'une part et à l'ancienneté du parc d'habitation d'autre part, ne décolle pas réellement.

Enfin, la commande publique est restée soutenue. Les dépenses des collectivités locales en maîtrise d'ouvrage directe (et incluant les participations des autres financeurs sur ces ouvrages : Etat, Europe), s'élèvent à 344 millions d'euros en 2014, dont 60 % dans les travaux publics. Néanmoins, pour la première fois depuis 2010, elles sont en retrait de 15 %. La Corse reste toutefois la région où les dépenses publiques en BTP des collectivités rapportées au nombre d'habitants restent les plus élevées (1 077 euros par habitant).

## La rentabilité des entreprises pâtit du ralentissement économique

Le chiffre d'affaires global généré par les

entreprises mono-régionales employeuses de l'île s'élève à 1,5 milliard d'euros en 2013. Depuis 2009, il progresse plus vite dans la région qu'en moyenne de province, en particulier dans les grandes entreprises et les travaux publics. Cependant, dès 2012, la croissance du chiffre d'affaires global s'infléchit.

En 2013, la rentabilité économique des entreprises employeuses du BTP de l'île (c'est à dire leur capacité à générer un bénéfice par rapport au capital d'exploitation) est proche de celle de leurs homologues de province. Pourtant, elle était meilleure cinq ans plus tôt. En effet, la rentabilité économique des entreprises du bâtiment diminue plus fortement en Corse qu'en province entre 2009 et 2013. C'est particulièrement le cas dans le second œuvre et le gros œuvre et les entreprises de 1 à 5 salariés.

Cependant, comme dans les autres secteurs insulaires, les entreprises corses du BTP investissent davantage que celles de province tout en étant moins endettées et présentant une meilleure autonomie financière.

### Un secteur toujours masculin et ouvrier, et des salariés étrangers surreprésentés

Dans la région, le BTP se caractérise par une très faible féminisation et une large part de postes d'ouvriers, caractéristiques qui évoluent peu au fil du temps. En 2013, les entreprises du secteur emploient 90 % d'hommes sur des postes d'ouvriers (76 %). De surcroît, la moitié des ouvriers sont non-qualifiés, contre un tiers en France de province.

Les postes d'ouvriers non-qualifiés sont plus fréquents dans le gros œuvre et sont souvent occupés par des personnes sans diplôme : 45 % des salariés du bâtiment n'ont pas de diplôme, soit deux fois plus qu'en moyenne de la province. Les BEP et CAP sont les diplômes les plus courants dans le secteur, en particulier dans le second œuvre et chez les jeunes.

Le renouvellement des générations semble en outre être assuré dans le BTP insulaire : on y compte 122 jeunes de moins de 30 ans pour 100 travailleurs de plus de 50 ans contre 96 pour 100 dans le reste de l'économie marchande.

Spécifiquement, le BTP corse emploie plus souvent une main d'œuvre étrangère : 37 % des salariés des entreprises sont de nationalité étrangère contre 8 % en moyenne nationale. C'est le cas en particulier de 57 % des salariés du gros œuvre en Corse. Cette part des salariés étrangers a tendance à augmenter mais les origines changent : les nationalités africaines sont moins nombreuses au profit des origines européennes. Aujourd'hui dans le secteur, sept salariés étrangers sur dix sont originaires d'Europe,

en particulier du Portugal (un salarié sur deux).

### Des emplois plus stables que dans le reste de l'économie mais de faibles salaires

Les salariés du secteur bénéficient de conditions d'emplois plutôt favorables en termes de stabilité par rapport au reste de l'économie. Peu soumis à la saisonnalité, 62 % des salariés sont permanents en 2013, c'est à dire présents dans la même entreprise du 1er janvier au 31 décembre, contre 53 % dans le reste de l'économie. Cette stabilité est plus forte pour les emplois qualifiés et dans les grandes entreprises, donc dans les travaux publics. A l'inverse, les salariés mobiles sont plus souvent des ouvriers non-qualifiés et des salariés de petites entreprises. Ils sont donc plus présents dans le gros œuvre et le second œuvre.

Au-delà du comportement des salariés au cours d'une année, sur plus longue période, 36 % des salariés du BTP en 2009 travaillent dans la même entreprise en 2013 et 21 % restent dans le secteur mais connaissent un ou plusieurs changements d'entreprises et/ou des périodes sans emploi. Quand ils changent d'entreprise sans passer par le chômage indemnisé, ils bénéficient toujours d'une hausse salariale.

Cependant, le salaire moyen dans la construction, avec 11,9 euros net de l'heure, est plus faible que dans le reste de l'économie et qu'en province. En effet, le niveau de salaire dépend essentiellement de la catégorie socioprofessionnelle, de la taille des entreprises et de l'âge. Or sur l'île, le secteur se caractérise par une surreprésentation des ouvriers non-qualifiés et par l'absence de très grandes entreprises : le salaire moyen régional est donc tiré par le bas. Même lorsque l'on élimine ces effets liés à la structure des emplois et du tissu productif, les écarts se réduisent mais ne disparaissent pas.

### Un développement de l'emploi non-salarié

A côté de l'emploi salarié, quelques 4 000 non-salariés travaillent dans le secteur, soit plus du quart des effectifs totaux. Ce sont essentiellement des artisans et des chefs d'entreprise à la tête d'une entreprise classique ou d'une auto-entreprise. Depuis sa mise en place en 2009, le statut d'auto-entrepreneur a fortement contribué à leur développement

Ils sont plus diplômés (41 % ont un CAP-BEP) et plus âgés que les salariés du secteur. Ils sont en revanche moins souvent d'origine étrangère et encore plus rarement de sexe féminin.

Comme les salariés, les non-salariés du BTP insulaire (hors auto-entreprise), gagnent

moins que leurs homologues de province : - 4 600 euros par an en moyenne soit 16 % de moins. Mais les écarts de revenus chez les chefs d'entreprise et artisans corses sont trois fois plus importants que chez les salariés et 1,5 fois plus qu'en moyenne de province.

Les 1 600 auto-entrepreneurs économiquement actifs en Corse se consacrent plus souvent que sur le continent à leur seule activité entrepreneuriale (73 % contre 64 % en France de province). Ils génèrent alors des revenus annuels moyens de 7 700 euros soit 2 % de plus qu'en province.

Parallèlement, 27 % cumulent leur micro-entreprise avec une activité salariée, qui correspond les trois quarts du temps à leur activité principale. Leur revenu total annuel s'élève alors à 15 700 euros, dont seulement un quart provient de leur activité non-salariée. Parmi ces auto-entrepreneurs, 40 % exercent leur activité salariée également dans le BTP, soit 10 points de plus qu'en province, mais dans les autres régions ils sont aussi 20 % à travailler en intérim (et donc potentiellement aussi dans ce secteur).

### Une demande d'emploi en forte hausse

C'est sur le marché du travail, que le ralentissement du BTP a eu les effets les plus importants. Le nombre de demandeurs d'emplois dans le secteur a augmenté beaucoup plus vite que dans l'ensemble de l'économie insulaire : il a été multiplié par trois et demi depuis fin 2008, pour atteindre 2 500 demandeurs d'emplois fin 2015. En outre, 30 % des demandeurs d'emplois sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Très concentrée sur les métiers de maçon et de manœuvre du gros œuvre et des travaux publics (40 % des demandes), la demande est quasi-exclusivement masculine (97 %). Ainsi, un homme sur cinq inscrit à Pôle emploi cherche un emploi dans le bâtiment.

Parmi les demandeurs d'emploi du secteur, les plus âgés sont surreprésentés, la pénibilité des emplois du bâtiment rendant leur intégration plus difficile. Ainsi, les personnes âgées de 57 ans ou plus sont 45 % à être au chômage de longue durée. Celles de nationalité étrangère sont également nombreuses dans cette demande d'emploi (45 %) mais ne sont pas plus concernées par le chômage de longue durée (30 % comme leurs homologues Français).

Dans le même temps, les offres d'emplois recueillies par Pôle emploi se sont effondrées avec à peine 700 offres en 2014, et l'offre d'emploi durable (6 mois ou plus), caractéristique du secteur avant la crise, s'est amenuisée. Ainsi, l'adéquation entre offre et demande d'emploi chute dans le secteur : sur les cinq dernières années, on compte une offre entrante pour trois nouveaux demandeurs d'emplois. ■